

À l'attention de: Mme Monique Gélinas,

Coordonnatrice du secrétariat de la commission Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447

Télécopieur : 418 643-9474

Courriel: [gaz\\_de\\_schiste@bape.gouv.qc.ca](mailto:gaz_de_schiste@bape.gouv.qc.ca)

**BAPE : mémoire de l'Union paysanne sur l'encadrement des activités entourant  
l'exploration et l'exploitation des gaz de schistes**

**Union paysanne :**

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes pour faire contrepoids au monopole de représentation syndicale et au puissant lobby de l'industrie agroalimentaire et des promoteurs du libre échange en faveur d'un modèle industriel d'agriculture.

L'UNION PAYSANNE préconise une agriculture axée, d'une part sur l'autosuffisance alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.

Nous ne nous attarderons pas ici aux détails de l'encadrement de cette industrie lourde en plein cœur des terres les plus fertiles du Québec.

Nous déclarons d'emblée que nous refusons le cadre établi par l'actuel BAPE. Des audiences limitées aux détails d'encadrement de l'industrie gazière sont une insulte à la démocratie et sont inacceptables, alors que les permis d'exploration sont déjà délivrés, à l'insu des habitants concernés. Le secteur de l'énergie mérite plus d'attention qu'une consultation escamotée. Cette situation ébranle la confiance de la population dans le processus du BAPE.

Cette confiance des citoyens a déjà été largement ébranlée suite aux agissements de cette industrie par le passé. Cette confiance s'est encore plus amenuisée lors des soirées de propagande organisées par l'industrie gazière.

L'historique douteux et conflictuel des dirigeants du secteur minier et de certains dirigeants du secteur public de l'énergie n'ont rien pour améliorer cette confiance.

Les redevances envisagées sont d'un ridicule suspect. À dire vrai, tout le processus actuel de la filière du gaz est louche et sent le soufre : permis accordés en cachette, audiences du BAPE tronquées et expédiées, des échanges de dirigeants entre le gouvernement et l'industrie.

En somme, il s'agit de la privatisation des profits et de l'étatisation des dépenses. Nous demandons un arrêt complet des activités d'exploration et de forage sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'un débat public sur le contrôle public de l'ensemble de nos ressources naturelles. Ce débat, qui peut prendre la forme d'États généraux ou d'une commission à l'image de la Commission Pronovost pour l'agriculture, devra toucher tout le domaine de l'énergie, incluant le pétrole, l'énergie éolienne, les énergies alternatives, l'électricité, le nucléaire. Le Québec, après avoir pris le contrôle de l'électricité, est en voie de faire marche arrière sur des enjeux importants, sans que la population ait eu le temps d'en débattre. Il est temps de refaire le point sur le contrôle public de l'énergie au lieu d'en abandonner le développement et le bénéfice au secteur privé.

Nous croyons aussi qu'un moratoire, s'il n'est pas accompagné d'un tel débat, n'aura d'autre effet que de permettre à l'industrie gazière de préparer ses opérations futures à l'insu de tous.

En conclusion, l'Union paysanne réclame un moratoire immédiat sur les activités de l'industrie gazière et la mise en place d'une commission sur le contrôle public du domaine de l'énergie au Québec.

\*\*\*\*\*

Maxime Laplante, vice-président de l'Union paysanne, Ste-Croix Lotbinière, Qc,  
(418) 926-2473

Véronique Côté administratrice de l'Union paysanne, St-Jude, Qc,  
(450) 792-2092